

À l'attention de la ministre **Bénédicte Linard**,
Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé,
de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes

Bruxelles, le 08 novembre 2021

Madame la ministre,

Je vous remercie vivement de respecter l'indépendance éditoriale de Kairos et des autres médias subventionnés, et ainsi d'assurer la liberté de la presse, pilier de la démocratie, qui est pourtant bien mise à mal en ces temps obscurs. Toutefois, je suis étonné de vous voir parler de « dérives », alors même que vous indiquez juste avant dans le même paragraphe que vous ne vous mêlez pas des contenus des médias. Or, pour savoir s'il y a dérive, il faut connaître nos contenus. Nous ne sommes pour notre part pas étonnés que vous soyez interpellée par des lecteurs : avec presque 115.000 abonnés à la page FB, 43.000 à la page YouTube (contre qui nous sommes en procès pour entrave à la liberté d'expression), plus de 4.000 abonnés au journal, plus de 10.000 à la newsletter, 11.000 à notre page Telegram, les centaines de milliers de personnes touchées trouvent quelques mécontents. Cela semble normal en démocratie, n'est-ce pas ?

Par ailleurs, alors que Kairos, comme je vous le disais dans mon premier courrier, met un point d'honneur à défendre la Charte de Munich, notamment le 1er devoir du journaliste qui est de « *respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce en raison du droit qu'a le public de connaître la vérité* », notre média secoue évidemment certains encore lovés dans le confort de la paresse intellectuelle. Comme disait George Orwell, « *la plus grande des libertés est celle de dire ce que les gens ne veulent pas entendre* ». Et cela ne plaît pas toujours, cela va de soi.

Je suis à nouveau étonné quand vous dites que « *ces dérives* » « *ne font l'objet d'aucun décryptage de la part du magazine* ». Le journal Kairos et le site internet sont sous la supervision d'un conseil de rédaction. Je ne comprends dès lors pas bien votre assertion d'absence de décryptage « *de la part du magazine* » ? Par ailleurs, qui a le pouvoir de qualifier certains travaux journalistiques de « dérives », sans plus de précisions, alors que quand le député Olivier Maroy nous insulte de « torchon », et qu'on vous demande de réagir, vous nous indiquez avoir « *pour principe* » e « *ne pas vous mêler de contenu* » ? Qui donc décide de ce qui est bon ou pas ? Dérive ou pas ? Le pouvoir politique ? Les médias mainstream ? Qui peut statuer, à part un conseil de déontologie indépendant, sans entraver la liberté de la presse ?

En outre, faut-il rappeler que Kairos, en presque 10 d'existence, n'a jamais été l'objet d'une plainte reçue au CDJ et ayant abouti à notre mise en cause ; aucune plainte auprès d'Unia ou d'autres instances ? Que s'il y a dérive, il est étonnant que nous accueillions dans nos colonnes et sur notre site tant de personnes qui acceptent d'écrire ou de témoigner. Pour ne citer qu'elles : Alain Deneault, Michèle Rivasi, Nancy Huston, Dany-Robert Dufour, Paul Lannoye, André Comte-Sponville...

Nous voyons comme une bonne chose le fait qu'une réflexion est en cours sur les contours des aides à la presse périodique, dont nous ne manquerons pas de tenir informées les centaines de milliers de personnes qui nous suivent. Nous savons que votre cabinet peut modifier certaines règles, comme celle portant sur les conditions d'éligibilité, en permettant par exemple à une structure coopérative d'être candidate (ce qui n'était pas le cas avant votre entrée en fonction) ou, concernant les aides à la presse 2022, de désormais décider qu'il faut être membre de l'AADJ pour prétendre aux subsides. Ce dernier point ne manque pas de nous surprendre, tant cette appréciation est laissée à quelques personnes issues des médias mainstream et/ou de l'AJP, qui décideront donc indirectement si nous avons droit ou pas à bénéficier de l'argent public.

Vous n'êtes pas sans savoir que Kairos devient un acteur médiatique de plus en plus incontournable, vecteur d'éducation aux médias (j'ai encore été invité fin novembre dans une école supérieure de journalisme ; les demandes de stage des écoles secondaires et supérieures sont nombreuses ; nous débordons sous les mails de soutien et d'encouragement, ...) qui assure ce pluralisme indispensable dans le paysage médiatique belge. Comme vous le disiez encore récemment vous-même dans un tweet (21.12.21) : « *Les actualités récentes nous ont encore rappelé la nécessité de les protéger, et de défendre la liberté de la presse, un des piliers de nos démocraties* ». Nous défendons avec énergie la démocratie et la justice, mis sérieusement en péril depuis mars 2020. Par ailleurs, nous mettons en évidence fake news et autres théories du complot, dont on ne manque évidemment pas de nous affubler, raccourci facile pour empêcher la pensée de s'exprimer.

Nous espérons que vous pourrez, dans cette tourmente de l'information, distinguer le bon grain de l'ivraie.

Alexandre Penasse
Rédacteur en chef - Kairos